



Toutes voiles dehors pour le MARITÉ qui reprend du service et met le cap sur Brest !

Après six années de restauration à Cherbourg, Saint-Vaast-la-Hougue et Granville, le Marité, le plus grand trois-mâts en bois du patrimoine maritime français, va de nouveau naviguer et arborer fièrement les couleurs de la Normandie !

Les entreprises locales et les partenaires institutionnels et privés peuvent se féliciter de ces six années de travail et d'investissement qui ont été nécessaires à la restauration du dernier terre-neuvier français.

Pour fêter sa renaissance et avant son départ pour les « Tonnerres de Brest » (rassemblement de vieux gréements), une manifestation sera organisée les 30 juin et 1^{er} juillet 2012 à Granville, dans la Manche, parrainée par Jacques Gamblin, acteur et comédien français originaire de la Monaco du Nord.

A cette occasion, le Marité quittera le port pour une balade en mer le long de la côte ouest manchoise autour de la pointe du Roc, à l'entrée de la baie du Mont-Saint-Michel, classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, entouré d'historiques gréements, dont la Cancalaise, la Granvillaise, La Neire Maove et le Lys Noir. De retour au port, un concert gratuit animera la soirée autour du Marité mis en lumière dans son port d'attache. Pendant ces deux jours, tout un programme de festivités devrait attirer des milliers de visiteurs.

Un voyage de presse sera organisé sur deux ou trois jours pour vous faire vivre la renaissance du Marité lors de sa sortie en mer, et vous faire découvrir la ville granvillaise et le département, avec notamment au programme, une visite du **Musée Dior, du cœur historique de la Haute Ville** et **d'autres sites touristiques de la Manche**. Un programme détaillé vous sera envoyé très prochainement.

Après 89 ans d'histoire, ce **bijou du patrimoine maritime français** aura désormais **pour vocation d'être un lieu original et insolite d'accueil pour des événements (réceptions, séminaires) et pourra être loué pour des croisières. Sa mission est aussi de rappeler ce que fut l'épopée de la Grande pêche sur les bancs de Terre-Neuve et le danger que représente cette activité encore aujourd'hui.**

Portant le diminutif de Marie-Thérèse Le Borgne, fille de l'armateur et marraine du bateau, le *Marité* est lancé le 24 juin 1923, à Fécamp. Il pratique la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve de 1924 à 1929. Racheté par un armateur danois en 1930, il pratique la grande pêche entre les eaux d'Islande et du Groenland jusqu'en 1935 puis, le cabotage entre les îles Féroé et le Danemark (charbon et toison de mouton).

pêche au hareng, puis la crevette, et revient au cabotage en 1969. Désarmé cette même année, une équipe de Suédois le rachète en 1978 et le remet en état **alors qu'il était promis à la destruction**. La mâture est modifiée et l'aménagement intérieur adapté à la croisière. En 1987, il est affecté à la croisière (son port d'attache est Stockholm). En 1992, il est rebaptisé *Bla Marité af Pripps* et **remporte la course des grands voiliers**.

Au début de l'année 1999, Jacques Chauveau, président de l'époque de l'association AMERAMI, apprend dans le cadre de ses recherches que le *Marité* est à vendre. Il en informe immédiatement Gérard d'Aboville, président de la Fondation du patrimoine maritime et fluvial, et les deux hommes entament alors une longue procédure de négociations.

Cinq ans plus tard, en 2004, un groupement d'intérêt public (GIP) français « Marité », constitué de plusieurs collectivités locales normandes est créé et acquiert le Marité avant de lui faire regagner son nouveau port d'attache, Rouen. Il devient le temps d'une saison télévisuelle le plateau de l'émission Thalassa sur France 3.

En janvier 2006, le Marité est placé en cale sèche à Cherbourg dans la forme Napoléon pour d'importants travaux de rénovation afin de lui permettre de répondre aux normes réglementaires nationales mais aussi internationales et ainsi, de pouvoir naviguer sur toutes les mers du globe !

Le GIP Marité est aujourd'hui constitué de la sorte :

- Conseil général de la Manche,
- Communauté d'agglomération Seine-Eure,
- Ville de Fécamp,
- Ville de Granville,
- Ville de Saint-Vaast-la-Hougue,
- Les amis du Marité (anciennement Association pour le retour du Marité en Normandie),
- Fondation du patrimoine maritime et fluvial,
- Association des amis de la fondation du patrimoine maritime fluvial.

>Télécharger le dossier de presse<



Contacts Presse



Angélique Warin & Victoire Moreau
angelique@comunange.com - victoire@comunange.com
Tél. : +33 1 42 23 18 92 – Fax. : +33 1 71 19 43 10
11, rue Veron 75018 Paris



Corinne Dagorn
Corinne.dagorn@manche.fr
Tél. : 02 33 05 99 43 ou 06 59 03 72 55



©D.Daguier